



Syndicat National de l'Éducation Physique
de l'Enseignement Public
Fédération Syndicale Unitaire

Paris, le 08 avril 2020

Monsieur Jean-Michel BLANQUER
Ministre de l'Éducation nationale
et de la Jeunesse
110 rue de Grenelle
75357, PARIS SP 07

Objet : projets de référentiels Bac 2021

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à vous faire part de notre inquiétude concernant la mise en place du Bac 2021 en EPS. Alors que le pays est bloqué, que les enseignant-es font leur maximum pour aider les élèves, qu'il est très difficile, voire impossible, aux équipes de travailler collectivement, des inégalités inacceptables sont en train de se développer. En effet dans certaines académies, le corps d'inspection met une pression considérable sur les enseignant-es de lycée et même ceux de lycée professionnel pour qu'ils rendent leurs projets de référentiels Bac 2021 en ce moment, quand dans d'autres, heureusement, ce même corps d'inspection a bien compris que les conditions ne sont pas réunies pour un travail sérieux.

Les protocoles exigés sont des protocoles d'établissement, or dans la période actuelle aucune équipe d'EPS ne peut se réunir pour échanger directement et s'accorder sur une évaluation commune. Dans les conditions actuelles, la remontée des protocoles ne pourrait donc être qu'une initiative personnelle, contraire au texte officiel (BO n°36 du 3/10/19 « l'équipe d'EPS de l'établissement décline le référentiel national pour chaque activité proposée pour la certification et élabore des outils spécifiques pour réaliser la notation »).

La pression exercée, dans cette période dure à vivre, doit s'arrêter. Il faut bien voir que certains IPR demandent aux enseignant-es, encore une fois dans des conditions déplorables, de faire en quelques jours le travail que l'institution a mis plusieurs années à construire auparavant, à savoir produire des référentiels qui puissent garantir une égalité de traitement sur l'ensemble du territoire et qui soient très largement partagés. Rappelons également que les derniers référentiels datent seulement de 2018 (Circulaire du 18/06/2018) et auraient pu entrer sans aucun problème dans les modalités d'organisation du nouveau BAC en EPS (BO n°31 du 29/08/19). Nos élèves actuels de 1eres ne sont d'ailleurs pas préparés à de nouvelles épreuves.

Le SNEP FSU demande que cesse l'injonction à rendre ces référentiels dans la période actuelle et à s'aligner pour l'instant sur les académies qui ont donné le mois de septembre comme repère.

Soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre attachement au service public d'éducation.

Benoît HUBERT
Secrétaire Général

Courrier transmis à M. Geffray